

POLITIQUE CONTRE L'ABUS, LA DISCRIMINATION, L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

A - OBJECTIFS

Favoriser une approche centrée sur le participant

Le respect de l'individu, de son intégrité physique ou morale

La tolérance zéro à l'égard de toute forme de violence

Le développement et l'épanouissement de la personne par le biais d'activités saines, constructives et sécuritaires

Une vision qui va au-delà de la performance mais plutôt participative

B - APPLICATION

La présente politique s'applique à toute les personnes impliquées dans l'organisme (Administrateurs - Bénévoles - Membres - Participants)

C - RESPONSABILITÉS ET DROITS DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ORGANISME

Toutes les personnes impliquées dans l'organisme doivent maintenir et promouvoir des normes de conduite pour que celui-ci soit exempt d'abus, de discrimination, d'intimidation et de violence

D - DÉPÔT ET PROCESSUS DE PLAINTÉ

Toute personne voulant dénoncer quoi que ce soit en rapport avec cette politique devra s'adresser à la Présidence, qui donnera suite dans un délai raisonnable en respect avec la confidentialité des personnes en cause